

Déclaration Établissements divers

Renvoyez ce document par e-mail ou
par courrier à votre délégation Sacem

Consultez nos tarifs et services en ligne sur www.sacem.fr

Pour trouver ses coordonnées,
rendez-vous sur www.sacem.fr
> [La Sacem en région](#)

Merci par avance de renseigner précisément ce formulaire.

sacem
Ensemble faisons vivre la musique

Nom et prénom du responsable :

Qualité du responsable (propriétaire, gérant de SARL, président de l'association, etc.) :

Nom de la personne à contacter : Tél. :

Enseigne de l'établissement ou nom de l'association :

S'il s'agit d'une société, préciser sa forme juridique (SA, SARL, ...) :

sa dénomination :

l'adresse de son siège social :

Adresse de l'établissement ou de l'association :

Commune : Code postal :

Courriel : Site Internet :

N° SIRET :

Tiers payeur :

Il s'agit de la personne que vous pouvez désigner pour recevoir les factures et acquitter les montants des droits d'auteur en votre nom (cabinet comptable...).

OUI, JE DIFFUSE DE LA MUSIQUE ET JE SOUHAITE RECEVOIR UN DEVIS ET UNE PROPOSITION DE CONTRAT

1. DATE DU DÉBUT DES DIFFUSIONS

2. NATURE DE L'ÉTABLISSEMENT

Parc d'attractions ou de loisirs

- Indiquez le nombre annuel d'entrées : et le prix d'entrée : *tarif normal acquitté par la majorité des participants*

Salle d'attente

- Indiquez le nombre de professionnels exerçant dans le cabinet :

Karting

- Indiquez la surface sonorisée : m²

Bowling

- Indiquez le nombre de pistes de bowling :

Station-service

- Indiquez le nombre de points de distribution :

Patinoire

- Indiquez la totalité des recettes brutes TTC produites par la vente de titres d'accès :

Parking

- Indiquez le nombre d'emplacements de parking : et le tarif de la 1^{ère} heure de stationnement :

Piscine

- Indiquez le nombre annuel d'entrées : et le prix d'entrée (*) : *Tarif « adulte » sans réduction.
(* en l'absence de prix d'entrée, prix de la location de la cabine si celle-ci est obligatoire*

- Indiquez la longueur du bassin : mètres *(en cas de gratuité).*

Plage

Local associatif (hors structure à vocation sportive ou médicale)

- Indiquez le nombre de membres de l'association : et le nombre d'appareils de diffusion :

Autre (précisez)

Renvoyez ce document à votre délégation régionale Sacem
Pour trouver ses coordonnées, rendez-vous sur www.sacem.fr > [La Sacem en région](#)



3. MODES DE DIFFUSION

Chaîne Hi-Fi / Ordinateur (CD, MP3, streaming...) Téléviseur Poste de radio

Autres moyens de diffusion (précisez) :

Nombre total d'appareils :

Si vous faites appel à une société spécialisée dans la fourniture de programmes musicaux, merci d'indiquer ses coordonnées :

.....
.....

4. ORGANISME PROFESSIONNEL

Êtes-vous adhérent à un organisme professionnel signataire d'un accord de partenariat avec la Sacem ? Oui Non
(Fédération ou syndicat représentatif de votre profession)

Nom et adresse de l'organisme :

Pour bénéficier de la réduction prévue à cet accord, merci de nous transmettre un justificatif de votre adhésion (carte, volet détachable).

5. PÉRIODE D'EXPLOITATION

(ne concerne pas le « local associatif »)

Toute l'année Horaires : de h à h

En saison du / au / Horaires : de h à h

du / au / Horaires : de h à h

Jour(s) de fermeture hebdomadaire : Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim

NON, JE NE DIFFUSE PAS DE MUSIQUE ET J'AI BIEN NOTÉ QU'IL FAUT L'AUTORISATION DE LA SACEM POUR TOUTE DIFFUSION PUBLIQUE.

Je soussigné(e) déclare exacts les renseignements ci-dessus mentionnés et sollicite de la Sacem l'autorisation préalable prévue par les dispositions législatives nationales relatives à la protection du droit d'auteur.

Fait à Le / / Signature

Sacem : Société civile à capital variable ■ 775 675 739 RCS Nanterre ■ 225, avenue Charles de Gaulle ■ 92528 Neuilly-sur-Seine Cedex ■ www.sacem.fr

Ces informations sont toutes obligatoires. Elles sont traitées et destinées à la Sacem (responsable de traitement) pour collecter les droits d'auteur, sur la base des dispositions du Code de la propriété intellectuelle (CPI), assurer la facturation, la comptabilisation et le recouvrement et, sur la base de son intérêt légitime, communiquer avec ses clients les informations liées à la relation client. En cas de paiement de la rémunération équitable, sur la base de l'article L. 214-1 du CPI, elles seront également destinées à la SPRE. Elles sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle puis des prescriptions légales en cas de litige. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition que vous pouvez exercer en remplissant un formulaire dédié accessible à partir de la page « politique de confidentialité » de notre site internet sacem.fr.